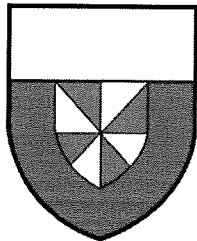


CHESEAUX
sur Lausanne



Conseil Communal

Procès-verbal de la séance du Conseil Communal de Cheseaux du 2 mai 2017

Président : HUMBERT Joël

Excusés : FALCONNIER Claude, JATON Laurent, MAUSLI Rodolphe

Absents : CHEVALIER Pierre-Alain, MILLIOUD Eric

ORDRE DU JOUR :

Adoption du procès-verbal de la séance du 7 mars 2017

- 1) Adoption de l'ordre du jour.
- 2) Communications du Président.
- 3) Communications de la Municipalité.
- 4) Informations régionales.
- 5) Préavis 10/2017 « Demande de crédit pour les aménagements routiers liés au prolongement de la ligne TL 54 ».
- 6) Préavis 11/2017 « Demande de crédit pour la construction d'une nouvelle place de jeux dans le secteur du Marais du Billet ».
- 7) Divers et propositions individuelles.

Le quorum est atteint.
L'ordre du jour est accepté.

Le Président salue l'assemblée ainsi que le public et adresse par la même occasion ses félicitations à M. Pierre Hämmerli, Municipal, pour son élection au Grand Conseil.

Adoption du procès-verbal de la séance du 7 mars 2017

En page 2, 1^{er} paragraphe il y a lieu de rectifier l'orthographe de M. Delley par M. Délez.

Le procès-verbal modifié est adopté à l'unanimité.

1) Adoption de l'ordre du jour

Aucune modification, ni adjonction n'est demandée.

- **L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.**

2) Communications du Président

Le Président a reçu une invitation pour la 108^{ème} journée de l'Union des Communes Vaudoises le 10 juin prochain et une invitation du Président du Grand Conseil à participer au Parlement vaudois le 6 juin prochain.

M. Joël Humbert, Président, indique que le bureau a fonctionné le dimanche 30 avril dernier pour les élections du Grand Conseil et le premier tour de l'élection au Conseil d'Etat. Au total 23 personnes ont participé au dépouillement, les opérations se sont bien déroulées. Le Préfet, M. Serge Terribilini, accompagné de Mme le Préfet Clarisse Schumacher, ont fait une brève visite et ont salué la bonne ambiance de l'événement. Le Président remercie les personnes présentes au dépouillement, particulièrement Mme Patricia Rodrigues du contrôle des habitants qui a parfaitement préparé et coordonné les opérations de bureau et de saisie informatique, ainsi que Mme Marianne Gargano qui s'est discrètement mise à disposition.

Le prochain scrutin est prévu pour le dimanche 21 mai courant, pour le deuxième tour du Conseil d'Etat, ainsi que pour la votation fédérale pour la Loi relative à l'énergie (LEne).

En avril, le Président a participé à l'apéritif de la Course des Traîne-Savates, ainsi qu'à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires 2017 de la Banque Cantonale Vaudoise.

M. Joël Humbert, Président, indique que la visite des forêts de Cheseaux pour les Conseillers est prévue le samedi 7 octobre 2017. Le détail sur le déroulement des activités sera communiqué ultérieurement.

En prévision du prochain Conseil au cours duquel aura lieu le renouvellement des commissions permanentes, le Président rappelle aux présidents des groupes le délai fixé au 14 juin pour transmettre les propositions des commissions à la secrétaire.

3) Communications de la Municipalité

M. Louis Savary, Syndic, signale que suite à la dernière séance du Conseil, la Municipalité a adressé un courrier à la Direction de la Poste pour souligner l'intérêt de notre village de conserver un bureau de poste ; une réponse de la Poste est parvenue à la Municipalité, indiquant notamment que dans le courant du premier semestre de cette année la liste des offices qui seront maintenus jusqu'en 2020 sera communiquée. En conclusion, il est précisé que si notre office de poste devait disparaître, la Municipalité serait contactée directement, et non le Canton, pour trouver des alternatives à mettre en place.

Mme Jacqueline Dieperinck, Municipale, signale que le sable destiné au beach-volley a été livré ; la voirie va s'occuper de la mise en place des terrains. Une manifestation d'inauguration est prévue pour le 17 juin à 16 :00 au cours de laquelle auront lieu des matchs de démonstration et des tournois ; les spectateurs seront la bienvenue.

4) Informations régionales

Mme Annick Péguiron signale que la CARI a représenté notre commune auprès de l'assemblée du SDNL ; un rapport sera transmis pour la séance du 20 juin 2017.

5) Préavis 10/2017 « Demande de crédit pour les aménagements routiers liés au prolongement de la ligne TL 54 »

Le Président demande au rapporteur de la commission ad hoc de faire lecture des conclusions du rapport.

M. Basile Monnier fait lecture des conclusions, lesquelles recommandent d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 135'000.00 TTC pour réaliser les aménagements nécessaires au développement de la ligne 54, amortir cet investissement sur une durée de dix ans au maximum dès 2018, d'autoriser l'exécutif à contracter si nécessaire un emprunt pour ce faire aux meilleures conditions du marché et de donner décharge à la commission de son mandat.

M. Joël Humbert, Président, demande si l'entrée en matière est mise en discussion ; ce n'est pas le cas. Le débat est donc ouvert.

M. Serge Sandoz, Municipal, souligne que ce projet de préavis a été préparé en accord avec les TL. Il était prévu que tous les villages concernés devaient prendre position pour la fin juin 2017 afin que les travaux puissent se faire avant le changement d'horaire de décembre 2017. Toutefois, la commune de Morrens n'a toujours pas donné son accord et il est fort probable que la ligne ne puisse pas être prolongée avant décembre 2018.

M. Bruno Cantin souhaite savoir ce qui se passerait s'il y avait des modifications importantes.

M. Serge Sandoz, Municipal, indique que cela est peu probable qu'il y ait des modifications, à moins de changements importants au niveau fédéral, car tout a été planifié en collaboration avec les TL, les plans ont été adoptés par les TL et le Canton.

M. Frédéric Briguet souhaite formuler un vœu en demandant à la Municipalité d'étudier la possibilité en prévision de la mise en service de cette ligne TL, d'installer des feux de signalisation pour faciliter le transit au centre et ainsi dissuader les usagers qui passent au centre du village.

M. Serge Sandoz, Municipal, précise qu'il faut être réaliste et que des feux ne peuvent pas être installés sans autre et sans l'accord du Canton.

La parole n'étant plus demandée, le Président passe au vote.

- **Le préavis 10/2017 est accepté à l'unanimité, moins une abstention.**

6) Préavis 11/2017 « Demande de crédit pour la construction d'une nouvelle place de jeux dans le secteur du Marais du Billet ».

Le Président demande au rapporteur de la commission ad hoc de faire lecture des conclusions du rapport.

M. Kim RoCHAT fait lecture des conclusions, lesquelles recommandent d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 99'000.00 pour l'aménagement d'une nouvelle place de jeux dans le secteur du Marais du Billet, d'amortir cet investissement sur une durée de dix ans dès 2018, d'autoriser l'exécutif à contracter si nécessaire un emprunt pour ce faire aux meilleures conditions du marché et de donner décharge à la commission de son mandat.

M. Joël Humbert, Président, demande si l'entrée en matière est mise en discussion ; ce n'est pas le cas. Le débat est donc ouvert.

La parole n'étant pas demandée, le Président passe au vote.

- **Le préavis 11/2017 est accepté à l'unanimité.**

7) Divers et propositions individuelles

M. Serge Sandoz, Municipal, remercie l'assemblée d'avoir accepté le préavis concernant la nouvelle place de jeux, ainsi que la commission qui a œuvré à son étude. Les travaux débiteront durant l'été et la place pourra certainement être à disposition des usagers à l'automne.

M. Alessandro Fabbri indique que la Commune de Prilly a introduit l'utilisation de tablettes au sein de son Conseil communal, afin de limiter l'utilisation du papier. Pour sa part, il souhaite que les documents ne soient plus envoyés par Poste mais par voie électronique.

M. Joël Humbert, Président, prend note de ce point.

M. Basile Monnier intervient concernant le LEB suite à un article qu'il a vu dans Lausanne Cité portant sur les problèmes de retard et autres. Pour sa part, il regrette que les TL n'aient pas donné suite aux diverses remarques des usagers par le biais du groupe créé sur Facebook sous l'appellation « LEB, la ligne verte de tous les soucis ». Il pense que chacun devrait avoir plus de tolérance à l'égard des automobilistes qui traversent le centre du village puisque toutes les routes alentours sont saturées et que les transports publics ne sont pas toujours efficaces.

M. Louis Savary, Syndic, signale que le 24heures a également publié un article sur le sujet dans lequel il est reporté que M. Jacques Milliod, ancien syndic de Cheseaux, membre actuel du conseil d'administration du LEB, est conscient des problèmes et que des mesures sont prises pour tenter d'améliorer le fonctionnement du LEB. De plus, le groupe Facebook va recevoir une réponse.

M. Basile Monnier demande à la Municipalité d'améliorer la visibilité au giratoire du Mac Donald ; en effet, la visibilité est réduite à cause des arbres.

M. Louis Savary, Syndic, indique que les giratoires sont entretenus par le Canton, mais la Municipalité peut leur signaler le problème.

Mme Liliane Annen tient à relever qu'à son avis le LEB fait le maximum pour satisfaire les usagers. Il ne faut pas oublier qu'il circule à une cadence de 15 minutes et non 30 minutes comme par le passé ; nous devrions également avoir de la tolérance pour les petits soucis rencontrés.

Le Président rappelle que la prochaine séance du Conseil débutera à 18 :30 et sera suivie d'une soirée grillades au refuge.

Joël Humbert

Président du Conseil



Patricia Alvarez

Secrétaire du Conseil

Séance levée à 21 :10
Cheseaux, le 3 mai 2017

Prochaines séances :
Mardi 20 juin 2017
Mardi 3 octobre 2017
Mardi 7 novembre 2017
Mardi 12 décembre 2017